

Seigy Infos

BULLETIN MUNICIPAL



JOYEUSES
FÊTES



Décembre 2025 - n° 134



Sommaire

<u>Editorial</u>	1
<u>Vie communale</u>	
Budget communal	2
Subventions aux Associations	5
Voirie	6
Entretien des berges	9
Cinéma Plein Air	10
Concert Estival'41	10
Exposition sur la déportation dans les camps nazis	10
Fête Natur'Art	11
Marche Rose	12
Incivilités	13
Ombrières	13
Bibliothèque numérique	14
<u>Syndicats</u>	
SIVOS	14
NEC (Nouvel Espace du Cher)	15
SMIEEOM	16
Pays de la Vallée du Cher et du Romorantin	19
Communauté de Communes Val de Cher Controis	21
<u>Associations</u>	
Luttons contre le harcèlement scolaire	22
APE 123 soleil	23
CAM Vallée du Cher Controis	23
Club 2CV Buggy	24
Les Amis du Sentier de la Rivière Cher	25
Qi Gong et Relaxation	25
Les Trompes Saint Martin de Seigy	26
LC Dance	27
Mighty Mos'tache	27
<u>Organismes</u>	
ADIL	28
ADMR	29
Présence Verte	30
<u>Informations diverses</u>	
Registre des personnes vulnérables	31
La Brève Seigysoise	33
Manifestations, Etat Civil	34
Numéros Utiles	35
Démarches administratives	37

Responsable de la publication : Françoise PLAT, Maire

Documentation et diffusion : Mairie de Seigy **Photos :** Mairie de Seigy, Associations, Syndicats

Photos de couverture : Mairie de Seigy **Mise en page et régie publicitaire :** Mairie de Seigy

Impression : SB Communication, Billy 02.54.88.93.63

Tirage : 650 exemplaires - **Dépôt légal :** Décembre 2025



Editorial

Chers amis,

2025 tirera bientôt sa révérence pour laisser la place à 2026, année importante pour nos communes, puisqu'elle verra les nouvelles équipes municipales se mettre en place.

6 ans cela paraît long de prime abord, mais cela passe très vite finalement, à fortiori lorsque la crise COVID s'invite comme ce fut le cas en 2020. Rappelons-nous, élus le 15 mars, nous n'avons pu prendre nos fonctions que le 26 mai suivant, à cause de cette longue période de confinement. Nous avons essayé de vous aider un maximum à vivre cette douloureuse épreuve, tant en portant des devoirs qu'en véhiculant les plus faibles vers les lieux de vaccinations, ou encore en distribuant des masques.

L'économie nationale ayant marqué un fort ralentissement pendant plus d'un an, nos projets communaux se sont vus retardés d'autant, c'est pourquoi ce mandat aura finalement couru sur 5 années à peine ; Nous n'avons pas baissé les bras pour autant puisqu'un gros chantier nous attendait à savoir la réfection de notre église St Martin. Le résultat était à la mesure des fonds investis, malheureusement, la tempête de Juin dernier a de nouveau fragilisé la structure qui mérite quelques consolidations supplémentaires, aux dires de Monsieur l'Architecte en chef des Bâtiments de France, dont nous attendons toujours le rapport...

Nous nous sommes attachés à rendre Seigy attrayant pour les habitants en améliorant leur cadre de vie, et en proposant ainsi qu'aux touristes, des activités nouvelles. Le Labyrinthe, par exemple rencontre un vif succès, de même que le terrain multisports ou encore l'observatoire ornithologique.

La solidarité a guidé nos pas puisque nous avons mis en œuvre une ombrière gratuite sur le dépôt de la commune ce qui permet d'alimenter des foyers en électricité.

Notre but est de faire vivre notre commune et d'accueillir de nouveaux habitants. Pour cela, nous avons acquis une longère et un hangar agricole Rue du Gué afin d'étoffer notre centre bourg et repeupler Seigy.

Je ne terminerai pas ce propos sans vous parler de la distillerie qui soi-disant ponctionne scandaleusement le budget communal. Avec l'aide de diverses subventions et la bonne volonté de plusieurs conseillers et agents municipaux, nous avons débarrassé, nettoyé et transformé les locaux pour en faire un lieu convivial et apte à recevoir des commerces ou autres. Nous avons déjà été approchés dans ce sens. Ces travaux ne sont en aucun cas à fonds perdus. C'était d'ailleurs le vœu des donateurs.

L'école de SEIGY s'est vue grandement affectée par la mise en place d'un projet innovant prévu sur 3 ans puisque cette première partie du 1er trimestre, les élèves ne passaient chaque jour qu'1 h 30 environ dans notre structure.

C'était inconcevable pour nous, c'est pourquoi les enfants seront dorénavant à SEIGY les jeudis et vendredis après-midi. C'est une amélioration significative mais à améliorer à nos yeux. Affaire à suivre...

Tous ces aménagements, travaux et améliorations n'auraient pas été possibles sans les collègues du Conseil Municipal, les agents communaux et l'ensemble des financeurs que je tiens à remercier.

Décembre est donc là avec les fêtes de fin d'année que je vous souhaite belles et empreintes de joie et de bonheur. Je forme des vœux pour que 2026 vous apporte la santé, la prospérité et la sérénité.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

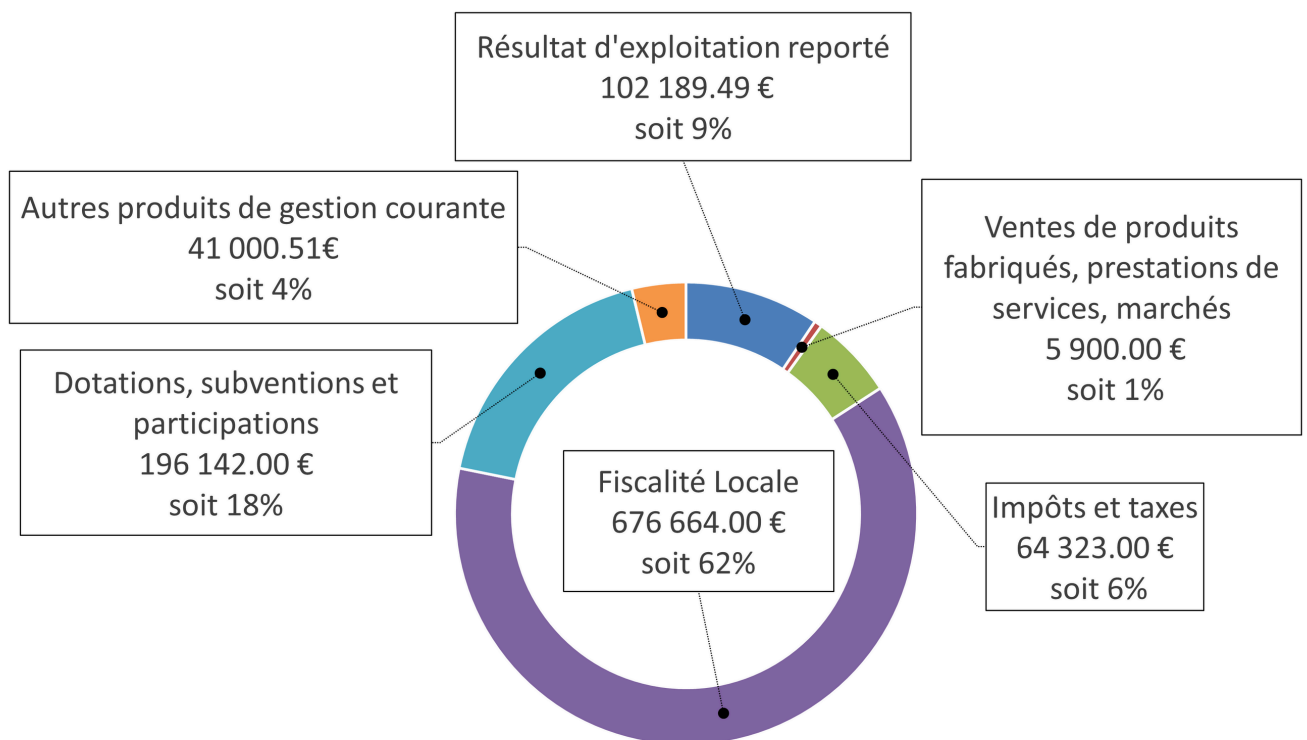
Françoise PLAT

Budget

Voté en conseil municipal le 3 avril 2025, ce budget prévoit les dépenses et les recettes annuelles de la commune.

Il informe les seigyssois sur les finances de la collectivité qui permettent une gestion courante de l'année 2025 et les projets d'investissement.

D'où vient l'argent de la commune du budget 2025 ?



Calcul de vos taxes :
Prenez votre valeur locative cadastrale (indexée à la courbe de l'inflation, figurant sur votre avis de taxe foncière) valeur locative cadastrale X Taux



Pas de hausse des taux d'imposition

13,25 %

TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE (THRS)

51,74 %

TAXE FONCIERE (BATI)

68,02 %

TAXE FONCIERE (NON BATI)

Compte administratif 2024

Recettes de fonctionnement

1 127 037,40 €

Dépenses de fonctionnement

824 847,91 €

Epargne

(Capacité d'autofinancement)

207 207,32 €

Capacité de désendettement

2,88 années

Principales Réalisations 2024

Achat d'un ancien chai

50 000,00 €

Aménagement de l'ancienne distillerie

22 666,32 €

Travaux Logement 2 Rue du Gué

5 514,00 €

Chaudières mairie

27 711,60 €

Travaux de voirie :

35 432,72 €

Panneaux et marquage au sol

5 014,01 €

Poteaux d'incendie et extincteurs

17 095,20 €

Tondeuse autoportée

13 076,15 €

Petits matériels

3 350,37 €

Sauvegarde parc informatique

3 532,09 €

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC



MONTANT DES TRAVAUX:
38 834,20 €HT

SUBVENTIONS:
FONDS VERTS 15 533,68 €

RESTE A CHARGE:
23 300,52 €

TERRAIN MULTISPORTS



MONTANT DES TRAVAUX:
70 168,00 €HT

SUBVENTIONS:
CONSEIL DEPARTEMENTAL: 14 034,00 €
AGENCE NATIONALE DU SPORT: 40 000,00 €

RESTE A CHARGE:
16 134,00 €

SENTIER PÉDAGOGIQUE



MONTANT DES TRAVAUX:
78 417,92 €HT

SUBVENTIONS:
CONSEIL DEPARTEMENTAL DDAD: 40 513,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DSR: 17 000,00 €

RESTE A CHARGE:
20 904,92 €

Projets PREVISIONNEL 2025

Reprise des concessions abandonnées et échues au cimetière : 140 000,00 €

Travaux de voirie 2025: 62 000,00 €

Cessions amiables des parcelles opération du conseil départemental :60 000,00 €

Aménagement bâtiments: 34 507,99 €

Achat des terrains dans le cadre de l'aménagement foncier
en collaboration avec le conseil départemental de Loir et Cher : 15 000,00 €

Etude pour l'aménagement de la Rue des Cordeaux : 10 200,00 €

Extension de l'éclairage public Rue Marcel Cottereau : 8 200,00 €

Plantations : 8 000, 00 €

Déplacement du monument aux morts pour la France du cimetière : 4 000,00 €

Panneaux : 2 000,00 €

un ordinateur portable et ses logiciels : 1 500,00 €

Achat d'un jeu à ressort : 1 000,00 €



**EXTENSION DE LA
VIDEOSURVEILLANCE**

MONTANT DES TRAVAUX:
25 563,25 €HT

SUBVENTIONS:
DSR DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIR ET CHER 13 000,00 €

RESTE A CHARGE:
12 563,25 €

Subventions aux Associations

La Commune de Seigy a octroyé une enveloppe budgétaire de 4 710.00€ répartie comme suit

- Associations de loisirs, de nature et sportives 2 840.00€
- Associations sociales et sanitaires 640.00€
- Associations pour les anciens combattants 780.00€
- Associations pour l'éducation 450.00€

LOISIRS, NATURE, SPORTS	
Association sportive Couffy - Seigy	300,00 €
CAM Vallée du Cher Controis	250,00 €
Club de Voile du Lac des Trois Provinces	400,00 €
Compagnie des Archers et Sarbatains Saint-Aignanais	300,00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan	700,00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan - Handball	150,00 €
Société de Chasse	100,00 €
Sologne Nature Environnement	100,00 €
Bibliothèque sonore de blois et Loir-et-Cher	40,00 €
Le Sentier de la Rivière Cher	100,00 €
Ecole de Musique	400,00 €
SOUS-TOTAL	2 840,00 €
SOCIAL ET SANTE	
Associations des Conciliateurs de Justice	50,00 €
Secours Catholique	80,00 €
Vie libre - Addiction Alcool	60,00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan - Restaurant du cœur	450,00 €
SOUS-TOTAL	640,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	
Le Souvenir Français	80,00 €
Musique des 3 provinces	700,00 €
SOUS-TOTAL	780,00 €

EDUCATION	
Prévention Routière	50,00 €
Luttons contre le harcèlement scolaire sud 41	250,00 €
Classe ULIS	150,00 €
SOUS-TOTAL	450,00 €
DIVERSES ADHÉSIONS / PARTICIPATIONS	
Association des maires ruraux de Loir-et-Cher	110,00 €
Association des maires de Loir-et-Cher	519,10 €
CAUE 41	201,20 €
FREDON	114,31 €
Association de développement touristique de la vallée du Cher	30,00 €
GIPRECIA	200,00 €
SOUS-TOTAL	1 174,61 €

TOTAL	5 884,61 €
IMPUTE SUR BUDGET SUBVENTIONS	4 710,00 €
IMPUTE SUR BUDGET PARTICIPATIONS	1 174,61 €

Si vous souhaitez demander une subvention pour l'année 2026, il faudra remplir le formulaire disponible sur le site internet ou à l'accueil de la Mairie puis l'envoyer par mail à accueil@seigy.com ou par courrier au 21, rue Marcel Cottereau 41110 SEIGY accompagné des pièces suivantes avant le 20 février 2026

- Formulaire de demande de subvention
- Un budget prévisionnel et un bilan financier
- Un bilan d'activités
- Votre numéro SIRET
- Votre RIB

Voirie



Mise en enrobé des
arrêts de bus
Rue Marcel Cottereau



Entretien du chemin
intercommunal
Châteauvieux-Seigy



Réalisation bicouche
pour renforcement des
accotements
Rue des Cordeaux

Elagage - Réglementation

RAPPEL sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires et locataires riverains

- Respecter les distances minimales (code civil art. 671).

Pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.

Pour les plantations de moins de 2 mètres de hauteur : distance fixée à 50 cm de la limite séparative.

- Entretien des plantations (code civil art. 673).

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public. (Art. R116-2-5°)

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat. (Art R161-24)

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée en cas d'accident survenant en raison du non-respect des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Il est rappelé que le brûlage est interdit dans les jardins sous peine d'une amende de 450€.



Pose de modules en béton sur 55 ml
Route de Galerne



Hydro curage du réseau d'eaux pluviales
avec inspection par caméra
Impasse du Moulin



Remise en état des trappes
de visite du réseau d'eaux
pluviales
Impasse du Moulin



Rejointement et chainage
Pont du camping



www.r2e2.fr - r.robinet@r2e2.fr - 06 80 59 64 69 - Noyers-sur-Cher



Enrochement fossé
Rue de la Penauderie



Abattage d'acacias
Rue de la Grand Chardon



Enlèvement racines et mise en
enrobé
Chemin des Hauts Bernoux



Pose d'un réseau d'eaux
pluviales
Rue de la Pilouette

**1 AN D'ACCÈS
ILLIMITÉ AU ZOOPARC**

Plus d'infos
par ici! →



**ZOOPARC
des
BEAUVAL**



**GARAGE DE
LA VALLÉE**

Jérôme SANDONA

🏠 5 rue de Gâtines
41110 SEIGY

☎ 02.54.75.40.18

✉ garagedelavallee41@orange.fr

Mécanique
Carrosserie - Peinture
Vente véhicules neufs et
occasions

Entretien des berges



Mais qu'allait-il faire dans cette rivière.

Cette photo illustre encore le non-respect des règles encadrant les devoirs de nos riverains. Il est demandé à respecter les règles suivantes :

- Stockage de tous matériaux à plus de 5 mètres des berges obligatoire.
- Nettoyage des abords de l'eau pour faciliter l'écoulement et empêcher toutes retenues
- Interdiction d'installer des objets sur les berges (tôles, planches, en résumé, tout matériel risquant d'être entraîné par de fortes crues).
- La majorité de nos administrés respectent et entretiennent les abords de leur cours d'eau, merci à eux. Mais quelques irréductibles n'ont pas pris conscience des risques qu'ils encourent pour eux-mêmes et leur voisinage. De plus en plus d'épisodes de violents orages et fortes précipitations affectent notre région ; en ce printemps 2024 quelques riverains de nos deux rivières ont été inondés avec de sérieux préjudices financiers (électro-ménager,

peintures intérieures, meubles, ...) cela aurait pu être du moins évité sinon limité. La mission de vos élus est de s'efforcer de faire respecter les règles de vie en collectivité. Pour cela nous allons procéder comme la loi nous le permet : c'est-à-dire mettre en demeure les récalcitrants pour qu'ils effectuent cet entretien sous peine de sanctions financières (le nettoyage des berges sera effectué par une société privée et spécialisée dont le montant des prestations sera refacturé par le Trésor public au riverain).

Le chacun pour soi est révolu. Un minimum d'entraide est de rigueur pour affronter les changements annoncés.

Au Coin Fleuri
Artisan Fleuriste
37 rue Constant Rogot
41110 Saint-Aignan-sur-Cher
Tél: 02.54.75.04.21
 Paiement à distance par CB 

VOTRE conseiller, VOTRE partenaire AYEZ LE Réflexe Géomètre-Expert


CABINET DE
GÉOMÈTRES EXPERTS

Tél. : 02 54 75 04 75
23 rue Championnerie
41110 SAINT AIGNAN

www.geoplus.pro

Cinéma Plein Air

En partenariat avec la Communauté de Communes Val de Cher Controis, 120 personnes ont eu le privilège d'assister à la projection du film "Le Grand Bleu" version courte mais tout aussi intense, dans un cadre et une météo clémente.

Commission Culture



Concert Estival'41



Tiger Rose à Seigy le 8 août 2025

Deux cent cinquante à trois cents personnes ont écouté pendant une heure avec enthousiasme et curiosité, le blues européen aux accords de la basse et la contrebasse de Mig et Loretta, dans un lieu approprié à l'événement derrière la salle des fêtes, le son nous a emportés.

Commission Culture

Exposition sur la déportation dans les camps nazis



Du 6 au 14 septembre 2025 – Salle des fêtes de Seigy.

La commune de Seigy, en collaboration avec M. Yves Ménager et M. François Mercier, président de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD), a organisé une

exposition dédiée à la mémoire de la Déportation, du 6 au 14 septembre 2025, dans la salle des fêtes.

Cet événement s'est inscrit dans une démarche de transmission historique et de devoir de mémoire, avec un hommage particulier à M. Marcel Cottureau, ancien maire de Seigy mort en déportation au camp de Neuengamme.

Fête Natur'Art

Le samedi 29 juin, la commune a accueilli la fête Natur'Art, une journée dédiée à l'inauguration de trois nouveaux équipements publics :



Observatoire ornithologique
en bord de Cher



Le labyrinthe végétal
et sa sauterelle Bertille



Le terrain multisports

Une cérémonie en présence d'élus et de partenaires

Cette matinée conviviale a réuni autour de la Maire, Françoise PLAT et des membres du Conseil Municipal :

M. François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire,

Mme Marie-Pierre Beau, Conseillère départementale de Loir-et-Cher,

M. Jean-Pierre Epiais, Maire de Couffy,

M. Christian Saux, Maire de Châteauvieux, représentant la Communauté de Communes Val de Cher Controis,

M. Georges Abadie, Président de l'association MICROMAM, accompagné de M. Frédéric Abadie, membre de l'association,

Les musiciens des 3 Provinces, qui ont rythmé l'événement de leurs mélodies.

Un parcours inaugural riche en découvertes

L'observatoire ornithologique : une intégration harmonieuse dans le paysage

À 11h, les invités se sont rassemblés en bord de Cher pour inaugurer l'observatoire, une réalisation esthétique et fonctionnelle, savamment intégrée parmi les arbres. Les participants ont salué le travail remarquable de M. Segret, concepteur et constructeur de cet ouvrage, avant de procéder à la traditionnelle coupure de ruban, accompagnée d'une touche musicale.

Le labyrinthe et sa sauterelle Bertille : une balade ludique et florale

Les élus ont ensuite découvert le labyrinthe, dont l'entrée était ornée d'épouvantails primés du concours local. Ce parcours, agrémenté de carrés fleuris, invite à la flânerie et à l'émerveillement. En parallèle, les exposants (peintres et photographes) installaient leurs stands, ajoutant une dimension artistique à l'événement.

Le terrain multisports : un espace dédié à la pratique sportive pour tous

Enfin, le terrain multisports a été officiellement ouvert. Sécurisé et modulable, il permet la pratique du football, volleyball, handball, basketball, skate et patins à roulettes. Un équipement déjà apprécié par les écoliers de la commune, qui en font un usage régulier.



Désormais, un pôle de loisirs complet au cœur du village

Avec ces nouveaux aménagements, la commune offre à ses habitants et visiteurs un espace de détente et de loisirs unique, situé derrière la salle

des fêtes : l'aire de jeux pour enfants, le terrain de pétanque, le labyrinthe végétal, le terrain multisports.

Chacun peut désormais profiter pleinement de la nature et des équipements, dans un cadre agréable et fonctionnel.

Venez les découvrir sans attendre !

Marche Rose

AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Marche Rose 2025 : une mobilisation record pour Seigy.

La commune a une nouvelle fois démontré son engagement en faveur de la lutte contre le cancer lors de la Marche Rose, organisée le dimanche 12 octobre 2025 au profit de la Ligue contre le Cancer.



Dès 7h30, plus de 200 marcheurs ont participé, unis par une même volonté : marcher pour la recherche, le soutien aux malades et la prévention.

Pour cette édition, deux parcours inédits – de 6 km et 10 km – ont été proposés, traversant des paysages variés et accessibles à tous. Un point de ravitaillement, généreusement mis à disposition par M. Chauveau sur ses terres, a permis aux

marcheurs de reprendre des forces avant l'arrivée. La journée s'est clôturée par un moment convivial, où chacun a pu échanger autour d'un pot de l'amitié.

Cette réussite collective n'aurait pas été possible sans l'implication de nombreux acteurs :

- Un conseiller a conçu et balisé les itinéraires avec soin dès le vendredi précédent ;
- Les bénévoles et partenaires locaux, mobilisés pour l'accueil, la sécurité et l'animation ;
- Les participants, dont la générosité et l'énergie ont fait de cet événement un véritable succès.



Un grand merci à tous pour cet élan de solidarité, qui témoigne de l'attachement de notre territoire à la cause de la lutte contre le cancer. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, encore plus ambitieuse !

Incivilités

Seigy face aux incivilités répétées : impacts budgétaires, sécurité et image de la commune

La commune de Seigy fait face à une multiplication des actes d'incivilité qui, au-delà de leur caractère inacceptable, pèsent lourdement sur nos ressources humaines et financières, tout en dégradant la qualité de vie collective. Ces agissements, répétés et variés, nécessitent des interventions quotidiennes de nos services, au détriment des projets d'aménagement que nous souhaitons mener pour tous.

Un constat préoccupant : des atteintes multiples à l'espace public

Nos agents sont régulièrement mobilisés pour :

- Sécuriser et réparer les dégradations sur le réseau routier communal (accidents...)
- Remplacer des panneaux de signalisation volés ou vandalisés, avec des risques avérés pour la sécurité routière ;
- Réinstaller des plantations arrachées ou volées
- Nettoyer les dépôts sauvages d'ordures, qui alourdissent la charge de travail de nos équipes et nuisent à l'image de notre village.

Un coût invisible mais réel

Ces actes ont des conséquences concrètes :

Humaines : Temps passé par nos agents à réparer plutôt qu'à améliorer (entretien des espaces verts, préparation des événements, etc.) ;

Financières : Budget grevé par des dépenses imprévues (remplacement de matériel, surcoûts de nettoyage), au détriment des projets d'aménagement que nous souhaitons réaliser pour les Seigysois.

Symboliques : Une détérioration du cadre de vie et une image négative de la commune, alors même que nous œuvrons à son embellissement.

L'efficacité limitée des sanctions actuelles

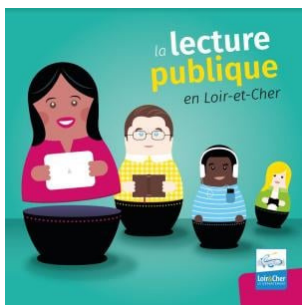
Malgré les verbalisations en vigueur (150 € pour dépôts sauvages), ces comportements persistent. Faut-il renforcer les amendes pour les rendre plus dissuasives ?

Ombrières

Les ombrières produisent de l'électricité depuis quelques semaines et permettent l'alimentation de 170 foyers ; quelques travaux restent à faire à savoir la mise en place de la récupération des eaux de pluie et leur stockage, ce qui permettra à terme l'arrosage des plantations entretenues par la commune et ainsi pallier les périodes de restriction d'arrosage.

Des questions nous sont posées sur l'utilisation de cet espace couvert. Aucune option n'est encore retenue. L'idéal serait de destiner cet espace à des manifestations abritées telles que brocante, repas champêtres... Pour valider cette utilisation, il convient de résoudre la question du stationnement aux abords de cet espace couvert par l'aménagement du terrain jouxtant l'ombrière (propriété de la commune). Enfin, l'éclairage de cette halle sera opérationnel dès l'installation d'un compteur Enedis.

La Mairie est donc ouverte aux propositions des associations pour l'utilisation de cet espace.



Bibliothèque numérique

La commune a récemment signé une convention de partenariat avec le Département de Loir-et-Cher. Cette collaboration vous permettra d'accéder à une offre élargie de ressources numériques (livres, presse, formations, outils éducatifs, etc.), conçue pour répondre aux besoins de tous les publics.

Vous souhaitez profiter de Ma Bibli7/7, le service de ressources numériques offertes par la Médiathèque départementale de Loir-et-Cher?

Voici la procédure :

- Rendez-vous sur <https://www.lecture41.fr>
- Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur Création du compte depuis le bouton inscription
- Suivez les instructions pour remplir le formulaire d'inscription (**Dans la liste "Vous êtes inscrit dans la bibliothèque de" : Sélectionner le nom de votre commune suivie de mairie**)
- Après avoir rempli le formulaire, vous recevrez un email de confirmation avec un lien à cliquer. **Votre inscription sera immédiatement validée.**
- Une fois votre compte activé, connectez-vous avec vos identifiants dans la colonne 2. Vous aurez accès à ma Bibli 7/7, une variété de ressources numériques, telles que : **livres numérique, mangas, films en streaming, magazines et journaux, formations en ligne, livres de littérature jeunesse accessibles aux publics empêchés de lire.**



Sivos Couffy-Seigy-Châteaueux

Le SIVOS Couffy Seigy Châteaueux a pour vocation de gérer la partie administrative et technique des services périscolaires. Mais aussi d'identifier les besoins sur les bâtiments et de faire le nécessaire pour que les enfants du RPI soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Depuis le 1 janvier 2025 c'est Mme Darmé Delphine qui est chargée de cette mission.

Il y a également 6 agents dont une conductrice de bus.

A la rentrée 2025 le RPI compte 90 élèves venant des 3 communes répartis comme suit :

- Châteaueux : directrice Mme BRETON Manuela : 34 enfants dont : 7 petites sections – 8 moyens – 11 grand et 8 CP.

- Seigy : Directrice Mme DUGAST BORDE Cassandre et une enseignante Mme SCHIESTE Marion : 38 élèves dont : 11 CE1 – 20 CE2 et 7 CM1

-Couffy : Directrice Mme Taffonneau Elise : 18 CM2

Depuis septembre 2024 et jusqu'en juin 2026, le RPI fait partie d'un projet CNR Éducation (conseil national de la refondation) financé par l'éducation nationale, qui permet aux élèves de participer à des activités et de faire intervenir des professionnels afin d'élargir leurs domaines de compétences. Cette année sera marquée entre autre par la possibilité aux enfants de :

- Faire des cours de cuisine
- Découvrir le cirque Orsola du 17 au 21 novembre
- Faire une initiation au tennis de table début 2026.

Le secrétariat du Sivos est ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h les lundis, les mardis, les jeudis, les vendredis et est joignable par téléphone au 02 54 75 47 05 (choix 1) ou par mail à contact@sivos-csc.fr.

Mme Darmé Delphine

Nouvel Espace du Cher

2025 : Une année de travaux tant pour les milieux aquatiques que pour les sites éclusiers.



Restaurer les milieux aquatiques et la continuité écologique du Cher

Le Cher accueille des poissons grands migrateurs et les travaux d'amélioration de la continuité écologique se poursuivent. Pour ouvrir la rivière sur tout le linéaire, le NEC mène des travaux sur le dernier obstacle à Ballan-Miré / St-Genouph. Le nouvel aménagement qui sera achevé début novembre prévoit également une glissière pour les pratiquants de canoé-kayak.

Le NEC a par ailleurs réalisé les réparations de la rivière de contournement du barrage de Civray-de-Touraine, ceci afin de retrouver un bon fonctionnement pour les poissons et les kayakistes et stopper l'érosion de la rive.

Du côté des affluents, le syndicat restaure le Petit Cher à Joué-lès-Tours en octobre en diversifiant les vitesses d'écoulement de l'eau et les habitats de la rivière. Il est déjà possible de parcourir les secteurs restaurés des Deux Lions et de la Gloriette à Tours, grâce à un cheminement-découverte aménagé le long de la rivière.

Et autour des rivières... L'inventaire des zones humides est bientôt terminé. Ces espaces, ainsi que d'autres zones tampons, jouent un rôle clé dans l'infiltration de l'eau, la protection de la biodiversité et la limitation du ruissellement et de l'érosion des sols. En 2025, trois chantiers de plantations de haies ont été réalisés.

Ces projets sont réalisés dans le cadre du contrat territorial « Cher Canalisé et Affluents 2020-2025 » avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Centre-Val de Loire et des Départements d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Valoriser un patrimoine exceptionnel fait de seize sites éclusiers

Depuis 2023, le NEC développe le projet « Cher Rivière, les haltes éclusières » : un parcours patrimonial, culturel et aquatique de 80 km, entre Saint-Aignan et Villandry, qui invite à la découverte des 16 sites éclusiers. Construits entre 1836 et 1841, ils témoignent de l'histoire des relations entre les humains et la rivière.



Ces aménagements, conçus pour rendre le Cher navigable et le relier au canal de Berry puis à la Loire, constituent le Domaine Public Fluvial géré par le NEC depuis 2021. En juin 2025, le NEC a voté un plan pluriannuel architectural, paysagers et culturel pour les 10 années à venir : le « Schéma directeur de valorisation des sites éclusiers et patrimoines du Cher » qui a été élaboré avec les occupants des maisons éclusières et le Comité des partenaires du NEC. A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, deux parcours sonores pérennes ont vu le jour : à Vineuil avec l'installation artistique « DÉ~RIVES » et à Nitray avec une balade sonore inédite entre la maison éclusière et le port de Chandon. Ces projets préfigurent les travaux de réhabilitation de ces deux sites éclusiers (maisons, dépendances, quai et portes d'écluses).

Ce projet est soutenu par la Région Centre-Val de Loire (fonds européen LEADER, A vos ID, PACT), la DRAC Centre-Val-de-Loire, l'Etat (fonds vert) et le Département du Loir-et-Cher.



Réparer les barrages après les dommages de la crue de l'automne 2024

Le barrage de Chissay / Saint-Georges a été réparé en juillet dernier. Sous la direction de David Montes, responsable technique, et grâce à l'implication des agents et des membres de l'Association Les Amis du Cher Canalisé, ce chantier a allié savoir-faire traditionnel et bonne humeur, malgré la pluie ! Un bel exemple de collaboration et de passion pour préserver notre patrimoine.



Prochaine étape : le barrage de Chisseaux, avec le soutien financier du Département d'Indre-et-Loire. Dès que les conditions de débits seront favorables, le syndicat lancera les travaux sur ce nouvel ouvrage.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées **chaque semaine**. Le bac gris de collecte **ne doit contenir que des déchets non recyclables**.



Rappels :

La poubelle doit être **sortie la veille du jour de la collecte**.

En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à **l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.

Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**

Besoin d'un bac ? APPELEZ LE 0 800 350 103

emménagement, déménagement, nouvelle habitation.
changement de volume, selon la taille de la famille.
réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information lors de l'appel,

merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.



DÉCHÈTERIES : Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} octobre au 31 mars 10h-12h | 14h-17h fermées toute la journée
Lundi : 10h-12h | 14h-17h
Mardi : 10h-12h | 14h-17h
Mercredi : 10h-12h | fermées l'après-midi
Jeudi : 10h-12h | 14h-17h
Vendredi : 10h-12h | 14h-17h
Samedi : 10h-12h | 14h-17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre 9h30-12h | 14h-18h
Lundi : 9h30-12h | 14h-18h
Mardi : 9h30-12h | 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h | fermées l'après-midi
Jeudi : 9h30-12h | 14h-18h
Vendredi : 9h30-12h | 14h-18h
Samedi : 9h30-12h | 14h-18h

*Fermeture les dimanches et jours fériés.
En période caniculaire, les horaires des mois de fortes chaleurs peuvent être modifiés.*

Fonctionnement :

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent de valorisation si vous ne l'avez pas encore ou en cas de perte.

Le dépôt en déchèterie est **gratuit pour les particuliers**, à raison de 1m³ par jour et par type de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts.

Il est payant pour les déchets verts et le non-valorisable des professionnels.



Rappel : de nouvelles filières en déchèterie pour une seconde vie

Depuis juin 2024, le SMIEEOM Val de Cher a mis en place la collecte séparée des Articles de Sports et Loisirs, des Jouets et des Articles de Bricolage et Jardinage dans les déchèteries. De juin à décembre 2024, 11,36 tonnes d'articles de sports et loisirs, 6,09 tonnes de jouets et articles de bricolage et jardin, ont été collectés dans les 4 déchèteries. Cela représente 17 tonnes de déchets détournés du tout-venant (non valorisable), et destinés à une 2nde vie. Merci à tous les usagers pour leur contribution à cette réussite



AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR

Vous souhaitez composter vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 50 € pour l'achat de votre composteur.

Formulaire de demande disponible sur www.smieeom.fr, ou à récupérer par mail : info@smieeom.fr ou sur simple appel téléphonique : 02 54 75 76 66

RETOUR EN IMAGES 2025



Repair Café en janvier, mars, juin & octobre
Contres, Sassay, Châtillon-sur-Cher & Fresnes.

Mars à octobre :
Soutien logistique tri des déchets auprès de 90 «manifestations éco responsables»

Juin à septembre :
Mise en activité de 7 nouveaux sites de compostage partagé.

Octobre :
Conférence Gaspillage Alimentaire à Montrichard Val de Cher.

Novembre : SERD à Noyers
Les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques-D3E

POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES, APPELEZ LE 02 54 75 76 66 :

- Mise à disposition desacsde pré-tri, Petit Guidede tri, Réglettedetri, Disquede tri, Guide de compostage, Livret Gaspillage Alimentaire, Stop-pub...,
- Aide à l'achat de composteurs,
- Réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- Abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr



LE TRI SÉLECTIF : VERS UNE QUALITÉ TOUJOURS MEILLEURE



TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT !

Ils doivent être **déposés dans les colonnes jaunes même les plastiques** comme les films, pots de yaourt ou de charcuterie, barquettes, emballages souples, tubes, sacs et sachets ou **les petits métalliques** tels que les capsules de café, blisters de médicaments, petits papiers aluminium, gourdes de compote, opercules, capsules et couvercles de bouteilles.

Les consignes de tri



LES EMBALLAGES RECYCLABLES



Emballages plastiques & barquettes polystyrènes



Cartonnettes, petits cartons déchirés en morceaux & enveloppes brunes



Briques alimentaires



Emballages métalliques



Bocaux en verre

Pots en verre

Bouteilles en verre

LE VERRE

LES PAPIERS



Prospectus

Papier blanc et sacs en papier blanc



Magazines

POUR MIEUX TRIER !

Sacs de pré-tri, stop-pub, réglottes de tri et guides sont à votre disposition en mairie ou au Smieeom. Demandez-les ! Tous nos guides sont téléchargeables sur notre site.



En cas de doute, ne jetez pas vos déchets n'importe où :

- informez-vous sur www.smieeom.fr
- appelez au **02 54 75 76 66**
- renseignez-vous auprès de l'agent en déchèterie



PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS



2025

1 Quai Soubeyran
41130 Selles-sur-Cher
02.54.97.78.60

contact@pvcr41.fr



www.pays-sud41.fr

LE CRST CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

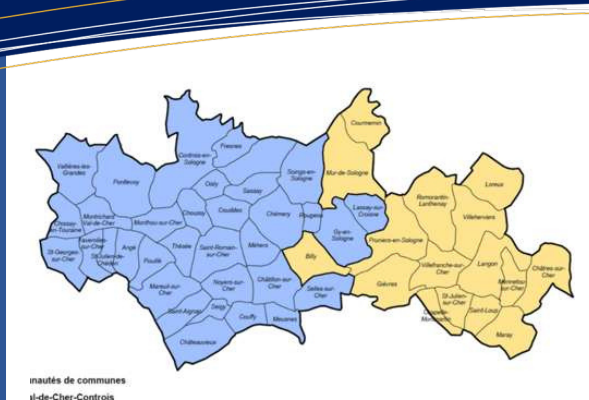
Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) a pour objectif de financer divers projets permettant le développement économique, touristique, culturel, social, agricole du territoire.

Les CRST sont construits autour de 2 grandes priorités : accélérer la transition écologique et l'adaptation du dérèglement climatique / adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité).

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais assure l'animation de projets pour le compte des deux intercommunalités, en lien avec les services de la Région Centre-Val de Loire.

Pour les projets portés par :

- ✓ Nos communes et EPCI
- ✓ Nos exploitants agricoles
- ✓ Les bailleurs sociaux



mairies de communes
il-de-Cher-Contrôis

NOS MISSIONS

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est missionné pour animer plusieurs outils de contractualisation (Projet Alimentaire de Territoire, fonds européens LEADER, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale ; du Conseil en Energie Partagé...) et s'attache à porter les actions et valeurs du label Pays d'Art et d'Histoire et la mise en tourisme cyclable du Territoire (véloroute Cœur de France à vélo et boucles cyclables)

Pour qui ? Pour l'ensemble des acteurs locaux du Territoire ayant un projet s'intégrant dans la stratégie de projet du Pays.



Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est un syndicat mixte créé en 1997, composé de 49 communes et 2 intercommunalités qui comprend un bassin de vie de 86 000 habitants.

Outil d'aménagement du territoire et du développement local, le Pays est un acteur et coordinateur du développement local du Sud Loir et Cher.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays, détenteur du Label depuis 2014, est en cours de renouvellement auprès du ministère de la Culture.

Ce Label qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine dans leur diversité. Sensibiliser les habitants à leurs patrimoines et à leurs cadres de vie afin qu'ils se les approprient et en deviennent pleinement acteurs

- Éveiller et développer la curiosité du jeune public pour l'architecture, le patrimoine et l'urbanisme
- Participer au développement touristique du territoire, en partenariat avec les acteurs touristiques locaux, en encourageant un tourisme de qualité
- Présenter les richesses patrimoniales du territoire au sein d'un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). A la fois centre d'expositions et lieu culturel, il est la vitrine et la principale référence de la Ville ou du Pays d'art et d'histoire pour le public.





LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



Le projet alimentaire territorial « PAT » est un dispositif qui permet de définir collectivement les priorités pour l'alimentation sur un territoire. Sur le territoire, le PAT doit accompagner le développement des circuits courts de proximité afin de rapprocher producteurs et consommateurs, valoriser les productions locales notamment à travers le développement touristique, lutter contre la précarité alimentaire et accompagner les changements de pratiques agricoles.

En 2025, le PAT réunit les producteurs, artisans, restaurateurs, distributeurs, associations et élus, a candidaté à la labellisation du ministère de l'Agriculture pour soutenir la mise en œuvre du programme d'actions. En 2025, exemples d'animations réalisées : ateliers auprès des producteurs locaux, pour de nouveaux projets collectifs en circuits courts de proximité, ateliers cuisine « Défi Alimentation », participation au Forum « producteurs – restaurateurs » à l'échelle du département du Loir-et-Cher, animation de la Semaine du Goût dans les écoles... »



LE PROGRAMME LEADER



Le LEADER signifie les Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale. Il s'agit d'un programme de financement européen destiné à accompagner des projets pilotes en milieu rural et périurbain, portés par les acteurs locaux publics et privés (collectivité, association, chambre consulaire, entreprise). Il est financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) dans le cadre du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les projets portés par le LEADER sont pensés pour développer le territoire de la Vallée du Cher et du Romorantinais.



LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE –CHALEUR RENOUVELABLE

Le Conseil en Énergie Partagé est un service qui permet d'accompagner les projets liés à la maîtrise de l'énergie et la rénovation énergétiques des bâtiments publics, professionnels et associatifs. Véritable boîte à outils pour bénéficier d'un large éventail de missions de conseil, d'information, d'accompagnement.



CŒUR DE FRANCE A VELO

UN ITINÉRAIRE ACCESSIBLE À TOUS, PLAT ET FACILE À PARCOURIR EN FAMILLE, L'ITINÉRAIRE DE LA VÉLOROUTE CŒUR DE FRANCE À VÉLO LONGE LE CANAL DE BERRY ET LE CHER.

76,5 km d'itinéraire balisé de Chissay-en-Touraine à Châtres-sur-Cher en passant par 16 communes dont :

50,5 km en Val de Cher Controis

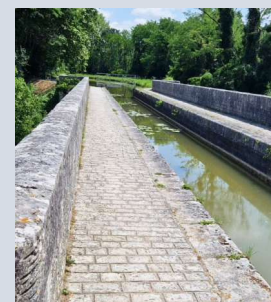
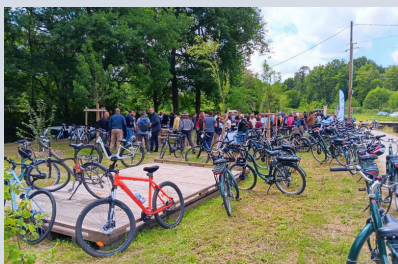
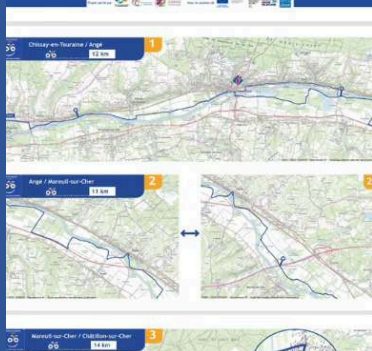
26 km en Romorantinais et Monestois

51 km de piste en site propre non accessible aux véhicules

25 km de voies partagées

300 km de Tours à Montluçon en 2027 & 20 km dans l'Allier

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais représente la Communauté de Communes Val de Cher Controis et la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois au comité d'itinéraire Cœur de France à vélo.



Communauté de communes Val de Cher Controis

Un accompagnement des habitants au quotidien avec des services de proximité

33 communes, 48 000 habitants, 807 km²

Développement économique

Le Val de Cher Controis

- Construit des bâtiments, aménage et gère les zones d'activités
- Soutient l'apprentissage, l'investissement immobilier et matériel des entreprises
- Favorise le développement de l'industrie
- Soutient les agriculteurs et les viticulteurs

Santé et famille

Le Val de Cher Controis

- Accompagne les publics les plus vulnérables
- Soutient les familles dans leur rôle éducatif
- Renforce la promotion et la prévention de la santé
- Sensibilise à la santé environnementale
- Permet l'accès aux soins par ses Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

Sport

Le Val de Cher Controis

- Construit et entretient des équipements sportifs structurants
- Soutient les grands événements sportifs

Enfance jeunesse

Le Val de Cher Controis

- Administre les Relais Petite Enfance, les crèches et le Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Gère les accueils de loisirs et les accueils Ados
- Accompagne les projets des jeunes

Habitat

Le Val de Cher Controis

- Soutient la rénovation et l'adaptation des logements
- Agit pour le logement pour tous

Solidarité

Le Val de Cher Controis

- Accompagne les habitants dans leurs démarches administratives grâce à un réseau de France services
- Forme les administrés à l'autonomie numérique

Eau et assainissement

Le Val de Cher Controis

- Gère l'eau potable et l'assainissement

Environnement

Le Val de Cher Controis

- Gère les milieux, aquatiques et la prévention des inondations
- Favorise la mobilité et encourage les modes de déplacement doux
- Déploie son Plan Climat Air Énergie Territorial

Tourisme

Le Val de Cher Controis

- Définit la stratégie touristique du territoire
- Soutient l'office de tourisme Sud Val de Loire
- Favorise le tourisme durable : randonnées, Cœur de France à Vélo

Culture et patrimoine

Le Val de Cher Controis

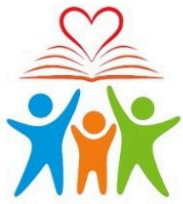
- Soutient les cinémas et l'enseignement musical
- Programme des spectacles et des séances de cinéma en air aux côtés des communes
- Soutient les grands projets culturels
- Soutient les projets culturels en école
- Encourage la création artistique

Aménagement de l'espace

Le Val de Cher Controis

- Planifie l'utilisation des sols, l'organisation du bâti et la répartition des équipements et activités
- Élabore le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et le Schéma de Cohérence Territoriale

Luttons contre le Harcèlement scolaire



Luttons Contre Le
Harcèlement Scolaire 41

Lutte Contre le Harcèlement en Milieu Scolaire & le Cyberharcèlement



ENSEMBLE, DISONS STOP AU HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire touche près d'un élève sur dix. Moqueries, menaces, coups, cyberharcèlement... Les formes sont multiples, mais les conséquences sont toujours graves, l'association a reçu cette année 617 appels sur sa ligne d'écoute.

Face à ce constat, l'association Luttons contre le harcèlement scolaire 41 agit dans tout le département avec plus de 1200 élèves sensibilisés cette année.

Nous avons l'immense joie de vous annoncer que Gaël le Magicien est désormais aux côtés de notre association en tant que parrain. Avec sa générosité, son énergie et sa magie, il apporte son soutien à notre combat pour que chaque enfant puisse grandir dans le respect et la bienveillance.

Nos actions en 2024-2025 :

Cette année a été riche en initiatives solidaires et conviviales :
Un marché de Noël qui a connu une très belle mobilisation avec 1328 visiteurs

La marche colorée rassemblant petits et grands avec plus de 200 personnes .

Un Top Chef intergénérationnel

Un ciné-débat et une conférence sur la grossophobie avec la projection du film La Vie en gros,

Des podcasts avec des personnalités M. le Député Roger Chudeau, La conseillère départementale Mme Angélique Dubé et bien d'autres intervenants.

Une soirée cabaret à Seigy

Le Salon du Mieux-Être et de la Jeunesse au château de Selles sur cher .

Beaucoup de projets et d'événements pour l'année à venir...
Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de ces événements, ainsi que les maires des communes dont le soutien indéfectible nous permet de mener à bien nos actions.

Avec l'Association Luttons Contre le Harcèlement Scolaire 41, agissons ensemble pour protéger nos enfants.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Association
reconnue
d'intérêt général

Dons déductibles
des impôts à 66%



APE 123 soleil

♥ APE 123 Soleil : une année festive et pleine d'énergie !

Cette année, l'APE 123 Soleil a eu le plaisir d'organiser sa soirée dansante "Burger Party" le 22 mars, un moment convivial et gourmand partagé avec de nombreuses familles.



Nous avons également tenu la buvette lors du cinéma en plein air et du concert de jazz, où nos popcorn ont fait sensation auprès des petits comme des grands 🎉🎵



Enfin, en partenariat avec la mairie, nous avons eu la joie de proposer la première édition de notre "Halloween Labyrinthe Party", un événement magique et frissonnant qui a rencontré un beau succès 🎃

L'APE tient à remercier chaleureusement tous les participants, bénévoles et partenaires pour leur soutien tout au long de l'année.

Nous espérons vous retrouver en 2026 pour de nouveaux projets festifs et familiaux ! 🎉

CAM Vallée du Cher Controis

Le CAM Vallée du Cher-Controis est un club d'Athlétisme intercommunal qui intervient sur le territoire Montrichard, Saint Aignan, Contres.

Il compte 300 adhérents de 6 ans à plus de 80 ans qui peuvent pratiquer :

- Le Sport-Compétition avec l'Athlétisme – 1ère discipline olympique
- Le Sport-Loisirs avec le Running se pratique sous différentes formes
- Le Sport-Santé autour de la Marche Nordique et des nouvelles pratiques

Une activité Triathlon a démarré en 2020 sur Saint-Aignan et qui se développe sur le territoire intercommunal. A ce jour 25 athlètes pratiquent le triathlon.

Les entrainements sont conduits par une équipe de coachs composée d'un professionnel - Emmanuel Claveau et de plusieurs bénévoles expérimentés.

Vous trouverez tous les horaires sur le site du club : <https://camvalleeducher-controis.fr/>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

PASNON Vincent Président : vinc.pasnon@gmail.com 0687809812

CLAVEAU Emmanuel : camvdcc41@gmail.com 0616097231



Club 2CV Buggy



Cette année, le club a organisé sa 18ème course sur le circuit de Issoudun-Migny le 6 Juillet dernier, 84 pilotes ont répondu présent malgré une météo très capricieuse, un soleil de plomb le samedi suivi de pluie torrentielle le dimanche matin.

Le meeting a pu se terminer tant bien que mal, les membres du club et nos fidèles bénévoles ont su gérer d'une main de maître la gestion du circuit pour permettre aux pilotes de pouvoir courir.



Tous les pilotes du club ont joué le championnat régional. Trois pilotes se sont qualifiés pour les finales nationales qui ont eu lieu à Villadin pour les kart-cross et à Iss sur tille pour les voitures.

- Clément ROGER, qualifié en catégorie kart-cross 602 jeune, termine 11ème.
- Julien GODARD, qualifié en OPEN (moteur de moto 600cm3) fini 53ème de sa catégorie.
- Yohan THUBERT, termine 26ème en voiture.

Les autres pilotes du club, Gabriel ROCHE, Enzo GARRIVET, Frederic DUMAS-DELAGÉ et Damien ROCHE ont eux aussi brillé sur les podiums régionaux.



L'ASSOCIATION BUGGY 602 remercie très chaleureusement ses fidèles bénévoles qui nous suivent depuis de nombreuses années, ses partenaires ainsi que la mairie de Seigy.

En 2026, nous espérons organiser notre 19ème course.



Les Amis du sentier de la rivière Cher

Les amis du sentier de la rivière Cher poursuivent leur chemin.



Ce samedi 27 septembre une trentaine de personnes ont participé à l'ultime randonnée de la saison qui s'est transformée en balade poétique sur des lieux méconnus de Couffy et qui font la richesse de la rivière Cher.

Une découverte de ce que peut être le futur sentier au plus près de l'eau.

Des échanges autour d'un pique-nique partagé agrémenté de contes poésies histoires des lieux et chansons ou le génie de chacun à pu s'exprimer.

Voilà ce que cette association propose depuis déjà huit ans.

Reprise des sorties à thème à partir de ce printemps 2026.

Pour plus de détails :

sentierivcher@laposte.net

Qi Gong (tchi kong) et Relaxation



Salle polyvalente le mardi de 18h à 19h15

Issu de la médecine traditionnelle chinoise cette "gymnastique" douce est fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale associant mouvements lents, étirements, exercices respiratoires et concentration.

Ces séances pratiquées régulièrement permettent de libérer les blocages, réguler le souffle retrouver confiance en soi, apprendre à gérer ses émotions, retrouver son dynamisme.

Durant chaque séance un temps de relaxation et de méditation participe pleinement à la découverte et l'installation dans la durée de la pleine détente.

Pratique accessible à tout le monde et recommandée pour de nombreuses pathologies.

Renseignements et inscriptions tout au long de l'année : Mme Augé Béatrice

06.81.84.20.47 bleuimago@gmail.com

Les Trompes Saint Martin de Seigy



Le groupe des Trompes Saint Martin de Seigy fût créé en 1996 par une poignée d'amateurs.

Vingt-neuf ans après, certains membres fondateurs sont encore présents, notamment Jacky Nauleau Vice-Président et Christian Colin, Président depuis 2001.

Aujourd'hui, 25 sonneurs, dont 4 femmes font partie du groupe

Des sonneurs confirmés aux sonneurs débutants, tous ont à cœur de progresser sous la houlette du Directeur musical Daniel Lamotte.

Chaque Mercredi soir, à 18h30 c'est le même rituel. On commence avec les débutants qui s'acharnent sur la gamme et avec les plus expérimentés qui travaillent leur pratique du ton de vènerie, le fameux taïaut spécifique à cet instrument.

Vers 20h00, on s'attaque à la pratique du groupe : Chacun sa partition, des mélodies les plus aigües, le « chant », aux plus graves, la « basse », en passant par les « secondes ». Selon les morceaux à interpréter, on varie la puissance sonore avec des « Fortés » et des « radoucis ». Le répertoire est très varié. Cela va des fanfares de chasse telles que la Vue, le Sanglier, le Débûché ou la Curée, aux morceaux plus sophistiqués de la Messe de St Hubert ou encore des grandes fanfares héritées des grands compositeurs de la Trompe de chasse.

Concentration, répétition, correction, en route vers la perfection ... Il reste beaucoup à faire, mais le travail paye et nous faisons des prestations très appréciées de notre public.

A 21h30, c'est le casse-croûte, détente, partage et convivialité. La conversation tourne souvent autour de la chasse car nous sommes presque tous chasseurs.

La récompense du musicien, ce sont les applaudissements. Avec la réussite d'un concert pour le plaisir du public, on sait pourquoi on cherchera à se perfectionner en travaillant encore et encore.

Les Trompes de St Martin se produisent à Seigy, dans le canton, dans le département et parfois plus loin à Paris, à Orléans, ... Nous sonnons dans diverses manifestations publiques ou dans des fêtes privées.

25 membres, c'est beaucoup, mais il y a encore de la place pour les débutants car nous sommes organisés pour les accueillir, et de la place pour les plus confirmés qui viendront nous renforcer dans la voie de la belle Trompe.

Retrouvez nous sur Facebook : www.facebook.com/trompes.de.seigy

Mail : trompes.de.seigy@gmail.com tél : 06 78 99 89 62

Photo 2025 : avec Bertille la sauterelle.





LC Dance

La danse arrive prochainement à Seigy !

Cette année, LC-DANCE ouvre ses portes en tant qu'association de danse moderne, dès 6 ans et pour tous niveaux.

L'objectif est de créer un espace convivial et bienveillant, où chacun peut progresser, s'amuser et partager la passion de la danse.

 17 Première saison : septembre 2026

 Inscriptions à venir très bientôt !

LC-DANCE, c'est danser, créer et vivre de beaux moments ensemble !

Léa et Camille



Mighty Mo'stache

Ensemble, luttons pour la santé des hommes !



Mighty Mo'stache, deux pompiers en mission pour sauver des vies autrement

Portés par leur engagement de pompiers volontaires du Centre de Secours de Meusnes-Couffy, le binôme Mighty Mo'stache relève un défi sportif et solidaire inédit : enchaîner des compétitions en tenue de feu et ARI avec une signature visuelle forte : **LE BLEU**, couleur de l'espoir et la prévention

Pourquoi? Parce que chaque année, des milliers d'hommes meurent en silence de cancers masculins ou de détresse psychologique, faute de dépistage, de dialogue ou d'accompagnement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 1er cancer masculin en France : le cancer de la prostate
- Augmentation constante des cancers des testicules chez les 18-35 ans
- 1 suicide masculin par minute dans le monde : un fléau souvent lié à l'isolement et aux tabous.

Notre combat? Briser le silence, sauver des vies. Parler, prévenir, dépister, accompagner : ces gestes simples peuvent tout changer. Pourtant la peur, la honte ou le déni en empêchent encore trop d'y recourir à temps.

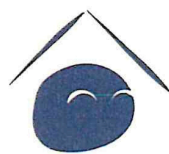
Nos objectifs ?

- Sensibiliser massivement à l'urgence du dépistage précoce et de la santé mentale, via des défis sportifs médiatisés et des actions de terrain.
- Financer des projets concrets : recherche médicale, campagnes de prévention, soutiens psychologiques.
- Rechercher des sponsors

Rejoignez l'aventure ! Ensemble, faisons du bleu la couleur de l'action. Parce qu'un homme averti, c'est une vie préservée.

Chaque don compte, chaque partage fait avancer la RECHERCHE et le SOUTIEN.

Voici le lien : <https://movember.macollete.gustaveroussy.fr/fundraisers/joris-jacquard>



Une question **logement**
ou **énergie** se pose.

L'ADIL 41 ECFR s'impose !

Des **juristes** spécialisés sur le
logement et l'habitat.

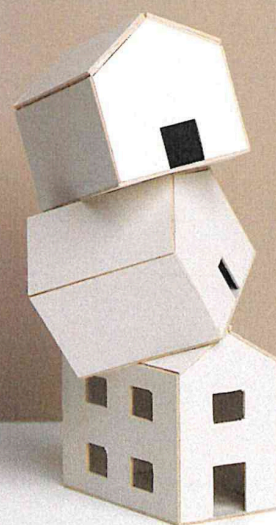
Des **conseillers en énergie**
pour des conseils techniques sur
la rénovation énergétique.
Des informations sur
les aides financières.

**CONSEILS
NEUTRES & GRATUITS**

Frappez à la
bonne porte !

CONTACTEZ-NOUS
02 54 42 10 00

Liste des
permanences
www.adil41.org





À L'ADMR41

nous vous accompagnons
au quotidien ↘

ENTRETIEN DE LA

Maison

- Entretien du linge
- Entretien du logement

SERVICES ET SOINS

Seniors

- Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

ACCOMPAGNEMENT

Handicap

- Accompagnement du handicap et des aidants

PARENTALITÉ

Enfance

- Service d'aide à domicile aux familles
- Soutien à la parentalité

Devenez bénévole

Vous aimez créer du lien ?

♥ Visites de courtoisie

👋 Soutien aux activités
de l'association

📍 Participation
à la vie locale

➔ **Contactez-nous !**

OSONS !
le bénévolat
ADMR

Maison des services de
Noyers-sur-Cher

9 Rue des Saules, 41140 Noyers-sur-Cher

☎ 02 54 75 94 00

✉ ms-noyers@admr41.org

L'ADMR RECRUTE !





Des aides à domicile
Des aides soignant(e)s !

jepostule@admr41.org

Véhicules de service et formations assurés



SUIVEZ L'ACTUALITÉ
ADMR41 !  



présence verte

Présence Verte, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.



Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous forme de médaillon ou de bracelet, Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir en sécurité chez elle. En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute lourde et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ'mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA.

Votre commune est partenaire de Présence Verte, et participe lors de toute nouvelle installation à hauteur de 40€.



N'attendez plus, contacter votre agence Présence Verte Touraine
19 Avenue de Vendôme - 41000 BLOIS
02.54.44.87.26 - pv41@presenceverte.fr – www.presencevertetouraine.fr



Registre personnes vulnérables PLAN CANICULE : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Dans le cadre du plan canicule et de la loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, article [L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles](#) et modifié par la loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie, la Commune de SEIGY met en place un dispositif de veille et d'alerte.

Chargé de recueillir des informations auprès **des personnes âgées et des personnes handicapées vulnérables et isolées vivant à domicile**, la commune de SEIGY constitue une banque de données permettant d'établir le contact avec ces personnes. Elle doit permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de risque exceptionnel, climatique ou autre.

Ce recensement est opéré **sur demande** des personnes concernées elles-mêmes ou, avec leur accord, sur signalement d'un tiers. Vous pouvez vous inscrire : en retournant le formulaire ci-dessous par voie postale à la Mairie de SEIGY - 21 Rue Marcel Cottureau – 41110 SEIGY, en le déposant en mairie ou par mail mairie@seigy.com.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné (e)

NOM Prénom(s).....

Né(e) le.....

Domicile.....

Téléphone (obligatoire).....Portable

Adresse mail :

sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes à contacter en cas de risque exceptionnel, climatique ou autre en qualité de

- couple isolé de personnes âgées de 65 ans et plus
- personne âgée de 65 ans et plus vivant seule
- personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail vivant seule
- personne handicapée vivant seule

RENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (cadre vert)

Je bénéficie de l'intervention :

d'un service d'aide à domicile :

Intitulé du service

Adresse/ téléphone :

Jours d'intervention :

d'un service de soins infirmiers à domicile :

Intitulé du service

Adresse/ téléphone :

Jours d'intervention.....

d'un autre service :

Intitulé du service

Adresse/ téléphone :

Jours d'intervention.....

Je ne bénéficie d'aucun service à domicile.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM.....
Prénom(s).....
Domicile.....
Téléphone.....
Portable

En cas d'absence, il vous appartient de prévenir le secrétariat de mairie.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler toute modification.

Cette inscription est facultative, ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Je suis également informé(e) qu'en cas de non-réponse aux appels effectués par la Mairie en cas de risques climatiques ou autres, celle-ci peut faire appel aux pompiers qui lors de leur intervention pourront forcer ma porte d'entrée.

Fait à , le

Signature

La collecte de données à caractère personnel relatives à la constitution du fichier canicule et grand froid est fondée sur le consentement.

Pour exercer votre droit d'accès, droit de rectification, droit d'effacement, droit de limitation, droit de portabilité, droit de retrait du consentement ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la commune Seigy par voie postale à l'adresse 21 rue marcel Cottereau 41110 Seigy. Vous pouvez aussi contacter le DPO du GIP RECIA à l'adresse : dpo@recia.fr ou mairie@seigy.com.

Il est également possible d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL), à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>, si vous considérez que vous n'avez pas reçu de réponse satisfaisante dans un délai raisonnable (un mois, en vertu du considérant 59 du RGPD) ou si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel qui vous concerne constitue une violation du RGPD.

Concernant les données collectées, et conformément à l'art. 32 du RGPD, le responsable du traitement (la maire) mettra en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques identifiés. Elles seront partagées avec les agents du service social communal dans le strict cadre du traitement concerné.

Les informations collectées dans le cadre du traitement seront conservées jusqu'à la demande de radiation volontaire du fichier par la personne concernée par chaque service désigné compétent au regard des finalités définies.

Vous êtes invité(e) à prendre contact avec la commune de Seigy pour toute modification des informations que vous auriez fournies (modification d'adresse ou moyen de contact, changement des consentements déjà accordés...) pour que vos données puissent être mises à jour.

La Brève Seigysoise

Brève n° 13
SEPTEMBRE 2024

21, rue Marcel Cottereau
41110 SEIGY
0254751231 - 0254751413
www.seigy.com - mairie@seigy.com

A vos agendas

SEPTEMBRE
Marché semi nocturne
Samedi 28 de 16h30 à 21h30 à la Distillerie
Animation des Trompes de Chasse, Produits locaux

OCTOBRE
Octobre Rose
Dimanche 13 octobre Marche rose au profit de la ligue contre le cancer
Départ de 7h30 à 9h30 Salle polyvalente
Venir avec une touche de rose
Tarif : 4€
En partenariat avec le lycée professionnel de Saint Aignan

Concours Déguisements d'Halloween
Samedi 26 octobre à 15h Rassemblement Parking de la Mairie pour le défilé conduisant à la Salle polyvalente pour une petite cérémonie.

DECEMBRE
Cérémonie Commémorative Africaine du Nord
Jeudi 5 décembre

Spéctacle Pierre et le Loup
Dimanche 15 décembre à 15h
Salle polyvalente
Tarifs : Adultes : 10€ - Demandeurs d'emploi : 8€
Cantini pour les - de 12 ans
Réservations et infos : Mairie de Seigy

Brève n° 16
Octobre 2025

21, rue Marcel Cottereau
41110 SEIGY
0254751231 - 0254751413
www.seigy.com - mairie@seigy.com

A vos agendas

OCTOBRE
Remaniement cadastral
Consultation des plans cadastraux du 6 octobre 2025 au 8 novembre 2025

12 OCTOBRE 2025
Marche rose
Dimanche 12 octobre
Départ de la salle polyvalente
2, rue des Cordeliers de 7h30 à 9h30
Tarif : 4€

Remaniement cadastral
Permanence des géomètres du lundi 3 novembre au samedi 8 novembre 2025
Lundi 3 au vendredi 7 de 9h-12h ; 13h30-16h30
Samedi 8 de 9h à 12h

Cérémonie commémorative
Mardi 11 novembre 2025
Rassemblement devant la Mairie à 9h30

Voeux de la Mairie
Samedi 10 janvier 2026

Elections municipales
Dimanche 15 et 22 mars 2026

Brève n° 11
MARS 2024

21, rue Marcel Cottereau
41110 SEIGY
0254751231 - 0254751413
www.seigy.com - mairie@seigy.com

A vos agendas

Avril
Marché semi nocturne
Samedi 4 avril 2024 de 16h00 à 21h30
à côté de la salle des fêtes de Seigy

Repas des Aînés
Dimanche 14 avril 2024 à 12h
à la salle des fêtes de Seigy

Cérémonie de la Déportation
Dimanche 28 avril 2024 à 11h15

Mai
Musique des 3 provinces
Concert le samedi 4 mai 2024 à 20h30 à la salle des fêtes

Commémoration Victoire 1945
Mercredi 8 mai 2024 à 10h.
Rassemblement sur le parking de la Mairie

Juin
Elections Européennes
Dimanche 2 juin 2024 à la salle des fêtes
Horaires : 8h à 18h

Juillet
Cinéma Plein Air
Mercredi 3 juillet 2024 "A Star is Born"
Films à la demande de la nuit

Brocante Comité des Fêtes
Dimanche 7 juillet 2024

Depuis 2025, la brève seigysoise est disponible au format numérique, à consulter sur le nouveau site de la Commune.

Une version papier reste disponible sur demande à l'aide du coupon ci-après

Information devant être portée à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel. Les informations recueillies sur ce coupon-réponse sont enregistrées par le service communication dans un fichier informatisé ayant finalité la gestion de distribution des brèves seigysoises. Le responsable du présent traitement est le Maire-adjoint en charge de la Communication de la Commune de Seigy. Les dossiers de demandes d'exemplaire papier des brèves seigysoises sont conservés par la Mairie. Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays de l'Union Européenne. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'opposition, d'interrogation ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement. Ces droits peuvent être exercés auprès de la Mairie par courrier 21, rue Marcel Cottereau 41110 Seigy ou par mail accueil@seigy.com



COUPON REPONSE - à retourner soit par mail accueil@seigy.com ou au 21, rue Marcel Cottereau 41110 SEIGY

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Souhaite obtenir un exemplaire papier de la brève seigysoise

Date :

Signature

Manifestations

Janvier

Voeux de la Maire

Samedi 10 janvier 2026

Mars

Elections municipales

Dimanche 15 et 22 mars 2026

Avril

Repas des Aînés

Dimanche 12 avril 2026

Cérémonie Commémorative Déportation

Dimanche 26 avril 2026

Mai

Cérémonie Commémorative

Victoire 1945

Vendredi 8 mai 2026

Juillet

Cinéma Plein Air

Vendredi 10 juillet 2026

Novembre

Cérémonie Commémorative

Armistice 1918

Mercredi 11 novembre 2026

Etat-Civil 2024 - 2025



NAISSANCES 2024-2025

5 naissances



MARIAGES 2025

3 mariages



DÉCÈS 2025

14 décès

Numéros Utiles

Mairie de Seigy

21, rue Marcel Cottereau 41110 SEIGY

Tel : 02.54.75.12.31 ; Fax : 02.54.75.46.13

mairie@seigy.com ; www.seigy.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé le mardi après-midi

Communauté de Communes Val de Cher Controis

15a, rue des Entrepreneurs 41700 CONTRES

Tel : 02.54.79.15.50.

SIVOS

Secrétariat : Ecole de Couffy 9, rue des Ecoles

Tel : 02.54.75.47.05

Ecole Maternelle de Châteaueux 02.54.75.33.38

Ecole Primaire de Seigy 02.54.32.44.20

Ecole Primaire de Couffy 02.54.75.19.81

Collège Joseph Paul Boncour

Boulevard Jean Moulin 41110 Saint-Aignan

02.54.71.60.00

Lycée Professionnel

2, avenue Jean Magnon 41110 Saint-Aignan

02.54.75.48.48

Maison de la petite enfance

2-4, rue des Champs Gérons 41110 Saint Aignan

02.54.32.80.78

Multi-Accueil Saint Aignan

Accueille les enfants dès 3 mois et jusqu'à 4 ans

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h

02.54.32.80.78

Le Relais Assistantes Maternelles

Responsable : Mme Guylaine PELLOQUIN

02.54.75.25.26

Office du Tourisme « Val de Cher Controis »

60, rue Constant Ragot 41110 SAINT AIGNAN

www.sudvaldeoire.fr

02.54.75.22.85

Frances Services

3, rue Victor Hugo 41110 SAINT AIGNAN

02.54.75.42.63

SIAEP (Mairie de Saint-Aignan)

1, rue Victor Hugo 41110 SAINT AIGNAN

02.54.71.22.22

VEOLIA EAU 09.69.32.35.29

SAUR ASSAINISSEMENT 02.45.77.00.09

SMIEEOM (Syndicat des Ordures Ménagères)

22, rue de Gâtines 41110 SEIGY

02.54.75.76.66.

DECHETTERIE NOYERS SUR CHER

Rue de Cendrésie

Horaires d'été (1er avril au 30 septembre)

Lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Fermée le jeudi après-midi

Horaires d'hivers (du 1er octobre au 31 mars)

Lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le mardi et le jeudi après-midi

Fermée le dimanche et jours fériés.

La collecte des ordures ménagères s'effectue le mardi.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

MEDICAL

Hôpital de Saint-Aignan 02.54.71.20.00

Centre Hospitalier de Blois 02.54.55.66.33

Service Radiologie Saint-Aignan 02.54.74.20.19

Horaires d'ouverture (sauf jours fériés) :

- lundi : 9h - 13h et 13h30 - 17h

- mardi : 10h - 12h30 et 13h - 19h

- mercredi : 9h - 16h

- jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h - 19h

- vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h - 16h

Médecins

Dr Patrice DELACOTE – Saint Aignan 02.54.75.09.50

Dr Caroline CHICK – Saint Aignan 02.54.93.50.12

Dr Mathilde GERY – Dr Ion CATARAGA –

St Romain sur Cher 02.54.71.71.01

Dr Philippe SARTORI – Noyers-sur-Cher 02.54.75.00.61

Dr Stéphane GARREAU – Meusnes 02.52.70.79.80

Dr Maureen TESTU – Meusnes 02.52.70.79.80

Dr Laura LEVEQUE – Meusnes 02.52.70.79.80

Maison de Santé – Noyers-sur-Cher 02.54.75.61.01

Infirmiers – Infirmières

Christophe BARNIET 02.54.75.24.81

Florence AKAR 02.54.75.24.81

Laetitia JOURDAIN 02.54.75.24.81

Jérôme PERRET 02.54.32.78.74

Laurence BOUILLAGUET 02.54.75.33.68

Laure BONAVALO 02.54.75.33.68

Isabelle PRAULT 02.54.75.33.68

Lydie CHAUCHEAU

Laboratoire d'Analyses biologique Médicale

Saint Aignan

02.54.75.03.38

Assistante sociale Secteur de Seigy à Contres

02.54.79.74.00

DIVERS

La Poste 36.31

47, rue Constant Ragot 41110 SAINT AIGNAN

EDF ENEDIS - Dépannage électricité 09.72.67.50.41

GRDF – Dépannage Gaz (fuite, coupure) 08.00.47.33.33

MSA 19, avenue de Vendôme – Blois 02.54.44.87.87

Enfants en danger 119

Femmes et hommes battus 3919

Harcèlement scolaire 3018

Associations

Club de Voile 09.54.60.16.89

Responsable : M. Alain DEMESY

Association des Trompes de Saint Martin

Président : M. Christian COLIN

02.54.32.74.67

Comité Saint Vincent 02.54.75.34.34

Président : M. Jean-Marc BIET

38, route de Bel Air 41110 SEIGY

Club 2CV BUGGY 02.54.40.42.24

Présidente : Mme Corinne LEBOEUF

31, rue de la Gare 36360 Luçay-le-Mâle

Société de Chasse 06.78.96.43.63

Président : M. Jean-Marie ROUGEAULT

24, rue du Poirier Pigeon 41110 SEIGY

Comité des fêtes de Seigy

Mme Magali BERNARD

06.73.52.21.59

Association sportive Football Couffy /Seigy

Responsable : M. Sébastien COUET

06.11.61.29.15

Association Fit&Stech

Présidente : Mme Noémie CLEMENT

06.62.36.18.01.

URGENCE QUI APPELER ?

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	Europe
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS	Sauvetage en mer	- Urgence médicale - Infraction - Péril

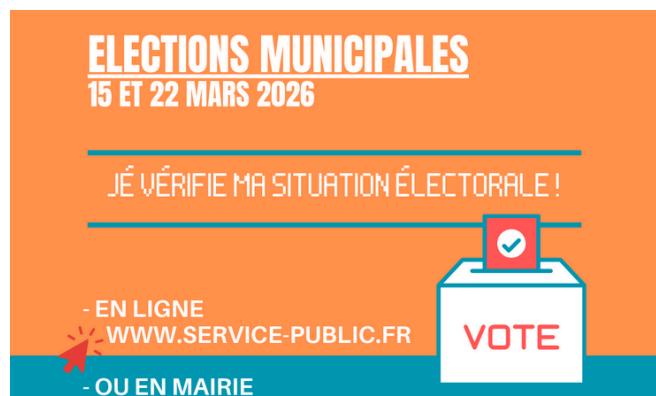
Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

Composez le **32 37***

ACCESSIBLE 24h/24h

* Numéro Audiotel : 0,35 Euro TTC / min

Démarches administratives



ELECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026

J'É VÉRIFIE MA SITUATION ÉLECTORALE!

- EN LIGNE
WWW.SERVICE-PUBLIC.FR

- OU EN MAIRIE

VOTE

Inscriptions sur les listes électorales

RAPPEL : Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la Commune de Seigy tout au long de l'année. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site www.service-public.fr ou au format papier en venant récupérer le formulaire à l'accueil de la Mairie. Lorsqu'il y a des élections dans l'année, les inscriptions sont possibles jusqu'au 6ème vendredi qui précède le jour du

scrutin. Vous pouvez voter par procuration. Pour cela, vous devez faire une procuration en plusieurs façons :

- En remplissant le formulaire en ligne puis aller à la police nationale ou à la gendarmerie pour valider la procuration.
- En remplissant le formulaire à imprimer puis aller à la police nationale ou à la gendarmerie pour valider la procuration.
- En remplissant le formulaire directement à la police nationale ou à la gendarmerie.
- De façon dématérialisée avec l'application France Identité. Mais il faut posséder la nouvelle carte nationale d'identité au format CB en faisant certifier une seule fois son identité dans l'une des mairies suivantes : Blois, Saint-Ouen, Veuzain-sur-Loire, Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché), Romorantin-Lanthenay, Bracieux, La Chaussée-Saint-Victor, Salbris, Lamotte-Beuvron, Montoire-sur-le-Loir.

Malgré que la population de Seigy risque de passer en dessous des 1000 habitants, le mode de scrutin ne change pas.

À 16 ANS

c'est le recensement!

... et il est obligatoire !

Tous les jeunes français doivent se faire recenser : soit en ligne, soit en mairie.

*Cette obligation légale doit s'effectuer **dans les 3 mois** qui suivent les 16 ans.*

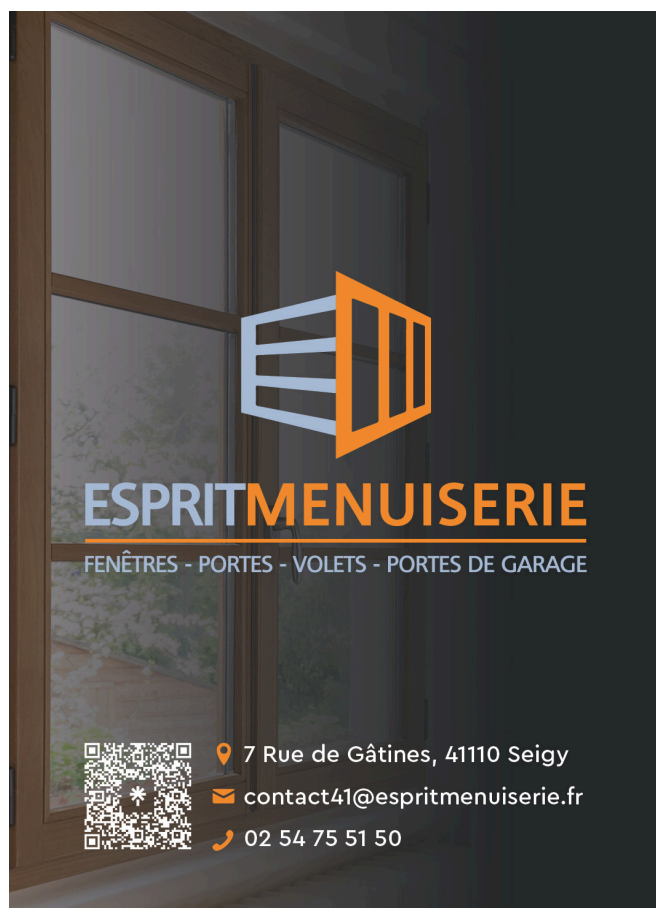


L'attestation de recensement,
Elle est délivrée sur présentation de

- la carte nationale d'identité
- le livret de famille
- un justification de domicile


Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :

s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP)



ESPRITMENUISERIE
FENÊTRES - PORTES - VOLETS - PORTES DE GARAGE

7 Rue de Gâtines, 41110 Seigy
contact41@espritmenuiserie.fr
02 54 75 51 50



TAXI

St - Aignana is



TAXIS VSL AMBULANCES 24/7

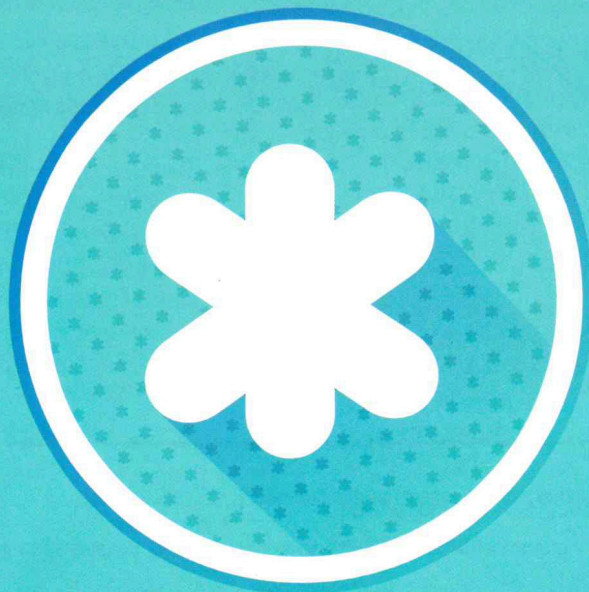
1024 rue de la Forêt 41110 ST-AIGNAN

02 54 75 06 06

amb41110@orange.fr



www.ambulances-st-aignan.fr



AMBULANCES
ST-AIGNANAISES